



## METTRE EN PLACE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Votre entreprise va atteindre le seuil des 11 ou 50 salariés, nos référents paie et social vous accompagnent pour respecter vos obligations légales et mettre en place les institutions représentatives du personnel.

### AVANTAGES

**S'APPUYER SUR L'EXPERTISE DE NOS RÉFÉRENTS SOCIAL ET PAIE POUR ÊTRE  
ACCOMPAGNÉ ET CONSEILLÉ EFFICACEMENT DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

- ▶ Calcul et vérifications des effectifs
- ▶ Conseil et explications sur le fonctionnement des élections
- ▶ Réalisation du calendrier de procédure
- ▶ Rédaction des actes en lien avec les élections
- ▶ Présence/Accompagnement aux opérations de vote et dépouillement
- ▶ Rédaction des procès verbaux et déclaration à l'administration
- ▶ Faire fonctionner les instances élus

VOUS ACCOMPAGNER DANS LA MISE EN PLACE  
DE VOS REPRESENTANTS DU PERSONNEL

### CALCUL ET VÉRIFICATION DES EFFECTIFS

- Calcul des effectifs sur les 12 derniers mois
- Prise en compte des salariés mis à disposition, temps partiel, salarié remplacé
- Vérification de l'éligibilité de la structure aux différentes obligations
- Détermination du type de représentation et du nombre de représentants

### CONSEILS ADAPTÉS

- Explication générale sur le fonctionnement des représentants du personnel
- Présentation du déroulé d'une élection
- Rédaction de note/mémos juridique professionnelle

### CALENDRIER DES ÉLECTIONS

- Etablissement du calendrier des élections
- Prise en compte des délais légaux
- Prise en compte des contraintes opérationnels de la structure

### RÉDACTIONS DES ACTES

- Information des salariés
- Convocation des syndicats
- Protocole d'accord pré-electoral
- Liste électorales
- Feuille d'émargement

### OPÉRATION DE VOTE ET DÉPOUILLEMENT

- Organisation pratique : bulletins, enveloppe, urnes
- Participation aux opérations de vote et dépouillement
- Conseil sur la mise en place du vote électronique

### RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

- Rédaction des procès verbaux
- Affichage des résultats
- Informations à la DIRECCTE

### FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ÉLUES

- Note sur les droits et devoirs de représentant du personnel
- Modèle de convocation, ordre du jour, procès-verbaux
- Conseil et assistance juridique lors des premières réunions

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Retrouvez-nous sur  
[www.cerfrance.fr](http://www.cerfrance.fr)

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez-nous :  
[social@69.cerfrance.fr](mailto:social@69.cerfrance.fr)